



## COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

### ELECTION DU SYNDIC

Législature 2016 - 2021

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste du « PLR - Les Libéraux-Radicaux et Indépendants de Centre-Droite », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée au Greffe municipal dans les délais légaux, soit le mardi 22 mars 2016 à 10h10;
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

### PROCLAMME

**Monsieur Jean-Pierre HAENNI**, né le 29.01.1956, originaire de Bourg-en-Lavaux/Villette, domicilié au chemin des Liaisettes 2, à Aran, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2016-2021.

En application de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2015 du Conseil d'Etat du canton de Vaud, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 17 avril 2016 pour l'élection du Syndic.

Au nom du Bureau électoral communal :

Le Président

La Secrétaire

Yves Sesseli

Catherine Fonjallaz

Cully, le 30 mars 2016